FRC.3180.1A
Case
FRC
16580

MOTION

DE M. LE PRINCE DE CONTI,

Au Comité de l'Aſſemblée des Notables, préſidé par MONSIEUR, *du* 28 *Novembre* 1788.

MONSIEUR,

Je dois à l'acquit de ma conſcience, à la poſition critique de l'Etat, & à ma naiſſance, de vous obſerver que nous ſommes inondés d'Ecrits ſcandaleux, qui répandent de toute part dans le Royaume le trouble & la diviſion. La Monarchie eſt attaquée; on veut ſon anéantiſſement, & nous touchons à ce moment fatal.

Mais, Monſieur, il eſt impoſſible qu'enfin le Roi n'ouvre pas les yeux, & que les Princes ſes freres n'y cooperent pas.

Veuillez donc, Monſieur, repréſenter au Roi combien il eſt important pour la ſtabilité de ſon Trône, pour ſon autorité, pour les loix & le bon ordre, que tous les nouveaux ſyſtêmes ſoient proſcrits à jamais, & que la conſtitution & les formes anciennes ſoient maintenues dans leur intégrité.

Au reſte, Monſieur, quoi qu'il arrive, je n'aurai point à me reprocher de vous avoir laiſſé ignorer l'excès des maux dont nous ſommes accablés, & ceux, plus grands encore, dont nous ſommes menacés ; & je ne ceſſerai de former les vœux les plus ardens pour la proſpérité de l'Etat & le bonheur du Roi, qui en eſt inſéparable.

Je terminerai, Monſieur, en vous priant de vouloir bien mettre en délibération dans ce Comité, où ſe trouvent raſſemblés tous les Commiſſaires des différens bureaux, s'ils adherent ou non à ce qu'il vous plaiſe de faire parvenir au Roi tout ce que je viens d'articuler ; & dans le cas où MM. les

Commiſſaires ne ſe croiroient pas munis de pouvoirs ſuffiſans pour prononcer, je vous ſupplie, Monſieur, de les engager à en référer chacun à leurs Bureaux reſpectifs, & d'avoir la bonté de leur indiquer un Comité chez vous, à l'effet de vous rendre compte du vœu des Bureaux à cet égard, parce que mon intention n'eſt pas de vous propoſer une choſe qu'ils n'approuveroient point.

Lettre du Roi à Monsieur, ſur le dire de l'autre part de M. le Prince de Conti, du 29.

Je vous envoie, mon cher frere, le papier que M. le Prince de Conti a remis au Comité hier : après l'avoir examiné, j'ai trouvé que l'objet dont il étoit queſtion s'écartoit abſolument de ceux pour l'examen deſquels j'ai

133

aſſemblé les Notables. Ainſi je défends aux Bureaux de s'en occuper, & ils doivent continuer leur travail ordinaire. M. le Prince de Conti, comme les autres Princes de mon ſang, doivent s'adreſſer directement à moi, & je les écouterai toujours avec ſatisfaction quand ils voudront me dire ce qu'ils croient m'être utile.

Signé, LOUIS.

Poſt Scriptum. Faites paſſer cette Note aux autres Bureaux, n'ayant pas le temps de la copier.

Par ampliation.

Signé, LOUIS-STANISLAS-XAVIER.